

Programme de la Formation théorique et pratique

Objectifs

Le diplôme prépare aux métiers d'animateur et d'éducateur des activités physiques et sportives pluridisciplinaires dans les trois familles d'activités (activités physiques d'entretien corporel, activités physiques de pleine nature, activités physiques et jeux sportifs) pour tous les publics (enfants, adolescents, adultes, séniors, public en situation de handicap).

L'Éducateur Sportif Mention Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous (MAPST) met en œuvre, en autonomie et en sécurité, dans le domaine des activités physiques d'entretien corporel, des activités et jeux sportifs, et des activités physiques de pleine nature, les compétences suivantes :

- Encadrer et animer des activités physiques et sportives variées auprès de tous types de publics
- Concevoir et conduire des projets d'animation sportive adaptés à la structure et aux pratiquants
- Promouvoir, valoriser et communiquer sur les actions menées au sein de la structure
- Participer au fonctionnement global de la structure organisatrice d'activités physiques et sportives
- Garantir la sécurité, l'adaptation et la progression des pratiquants dans tous les environnements

L'Éducateur sportif multi-activité dispose des prérogatives pour conduire des animations et des actions éducatives collectives de sensibilisation, d'initiation, de découverte dans les 3 familles d'activités. Le tout dans un but éducatif ou plus précisément avec des objectifs tels que : santé bien-être, développement durable, insertion sociale. Il participe au fonctionnement et à la gestion de la structure dans laquelle il exerce. Il conçoit, met en œuvre et évalue des projets d'animation.

Programme

Le BPJEPS « Éducateur Sportif » mention Multi-Activités Physiques ou Sportives pour Tous (MAPS) est structuré autour de 3 blocs de compétences :

Bloc 1 : Préparer, organiser et évaluer un projet d'animation sportive

- Analyse des publics et des besoins
- Élaboration d'un projet d'animation
- Mise en œuvre, suivi et évaluation du projet
- Articulation avec le projet de la structure

Bloc 2 : Encadrer et animer des actions d'animation sportive

- Conduite de séances, cycles et animations multisports
- Gestion de groupes et adaptation pédagogique
- Sécurité des pratiquants et gestion des risques
- Accueil, accompagnement et suivi des différents publics

Bloc 3 : Mobiliser les techniques des activités physiques et sportives pour tous

- Mise en œuvre technique et pédagogique en : activités physiques d'entretien corporel, activités et jeux sportifs, activités de pleine nature
- Construction de situations d'apprentissage
- Gestion matérielle et utilisation adaptée des équipements

Évaluation des compétences

L'acquisition de ces compétences sera évaluée au travers de différentes situations de certification qui auront lieu en centre de formation et sur le lieu d'alternance conformément au référentiel du diplôme.

Validation

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est un diplôme professionnel de l'animation de niveau IV délivré par le Ministère des Sports – inscrit au RNCP. Il est obtenu lorsque le candidat a validé les trois blocs de compétences.

Mise à jour : V4 février 2025

Durée : Formation en rythme d'alternance de 11 mois

- Statut initial ou apprentissage
- 560h en centre de formation dont 49h en FOAD
- Entre 450h et 650h en structure d'accueil

Public visé :

Toute personne souhaitant se professionnaliser ou se reconverter dans les métiers d'encadrement d'activités physiques et sportives pour tous.

Prérequis :

- Être âgé de 17,5 ans minimum
- Être titulaire d'un diplôme ou titre de secourisme (PSC)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques pour tous récent
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) : test navette « Luc Léger » et test d'habileté motrice dispensés par l'Organisme de formation.

Conditions d'accès :

- Tests d'entrées propres à l'Organisme de Formation : épreuves écrites, numériques et entretien oral
- Attestation d'expériences et de compétences souhaitée (non obligatoire)

Nombre de candidats par session :

- 8 minimum – 24 maximum

Attribution finale :

- Diplôme de Niveau IV (Fiche RNCP 40480)
 - Ministère chargé des sports
- Date d'échéance de l'enregistrement : 01/12/2029

Lieux de formation :

- Organisme de Formation et structure d'accueil (collège, club, association, mairies...)

Accessibilité :

- Ouvert aux personnes en situation de handicap (contacter l'organisme de Formation pour les modalités requises)

Méthode mobilisée/ pédagogie :

- Mise en situation pédagogique et professionnelle
- Modalités d'évaluations en contrôle continue et modalités de certifications émises par le référentiel du diplôme

Délai de réponse à l'inscription :

- Sous 15 jours

Accès au centre : <https://fr.mappy.com/itineraire>

Coût de la formation :

- 5800 € frais pédagogique inclus (à titre indicatif)